

FORMATION :

LES ORDONNANCES MACRON



1 JOUR



Membres du CSE / Délégués syndicaux

Les ordonnances Macron apportent des modifications importantes dans le code du travail notamment en créant une instance unique du personnel, et en reformant la négociation collective.

Cette formation vous permet d'appréhender tous les changements majeurs initiés par la réforme.

OBJECTIFS :

- Appréhender les différents thèmes composant les ordonnances Macron
- Comprendre les conséquences liées aux mandats des élus et délégués syndicaux.

POUR QUI :

- Membres du CSE, du Comité d'Entreprise, du CHSCT
- Délégués du Personnel (DP)
- Délégués syndicaux

PROGRAMME DÉTAILLÉ :

Synthèse des ordonnances Macron

- ordonnance sur le renforcement de la négociation collective
- ordonnance sur la nouvelle organisation du dialogue sociale et économique
- ordonnance sur la prévisibilité et sécurisation des relations de travail
- ordonnance sur les diverses mesures relatives à la négociation collective
- ordonnance sur la prévention et prise en compte des risques professionnels.

Les nouvelles dispositions des conventions et des accords collectifs

- Renforcement des accords collectifs
- La hiérarchie des normes

Les ruptures des contrats de travail

- Les évolutions du licenciement économique
- La rupture conventionnelle collective
- Les indemnités de rupture et le plafond prud'hommal

La nouvelle représentation du personnel : le CSE

- La fusion des IRP : CE, DP, CHSCT en CSE
- Les attributions et les moyens du CSE